

Inscriptions  
aux concours

à partir du  
10 décembre 2011

jusqu'au 20 janvier 2012

via [www.ens-cachan.fr](http://www.ens-cachan.fr)

**Calendrier** des concours  
d'admission cycle Master  
« Second concours »

### Admissibilité :

- l'examen du dossier d'études supérieures constitue la phase d'admissibilité.

Résultats le 14 mai à 12h00

### Admission :

- Deux épreuves orales et pratiques d'admission (fin mai – mi juin), dont l'épreuve d'entretien portant sur le projet de formation et le projet professionnel du candidat

Résultats le 15 juin à 12h00

**Publication des résultats**  
sur [www.ens-cachan.fr](http://www.ens-cachan.fr)

À partir du mois de février et au fil de l'avancement du concours d'admission en cycle Master, les informations relatives aux :

- Résultats de pré-admissibilité
- Résultats d'admissibilité
- Plannings des oraux
- Résultats d'admission

**Statut des lauréats**  
**du concours :**

Les étudiants reçus au 2nd concours bénéficieront de 2 années de scolarité à l'ENS Cachan, en qualité de fonctionnaires stagiaires (normaliens). À ce titre, ils percevront une rémunération brute mensuelle de l'ordre de 1500 €.

### Pré-requis et niveaux de recrutement

Pour ce concours d'admission en cycle Master de l'ENS Cachan en sciences de l'ingénieur, l'examen du dossier d'études supérieures constitue la phase d'admissibilité.

Les candidats dont le dossier est retenu par le jury sont convoqués aux épreuves orales et pratiques pour la phase d'admission (fin mai - début juin à l'ENS Cachan).

**Pour s'inscrire à ce concours**, les candidats doivent être titulaires, ou en cours d'acquisition, d'un diplôme correspondant à un nombre d'unités ECTS qui dépend du niveau d'admission visé. Pour une admission à l'ENS Cachan en :

- **2e année (M1)**, le niveau du diplôme requis pour candidater est de 180 ECTS (L3).
- **3e année (M2)**, le niveau du diplôme requis pour candidater est de 240 ECTS (M1).

Les candidats au concours de l'agrégation session 2012 peuvent passer les épreuves du second concours de l'ENS Cachan. S'ils sont lauréats de l'agrégation et du 2nd concours, ils pourront demander un report de nomination afin d'intégrer l'ENS Cachan en septembre 2012.

### Le dossier d'études supérieures

Il doit comprendre :

- **un état récapitulatif, chronologique et exhaustif, des études suivies et activités pratiquées depuis le baccalauréat.** Cet état sera accompagné de tous les justificatifs permettant d'apprécier les modalités de validation (bulletins) et d'obtention (diplômes) du nombre d'unités ECTS requis pour le niveau d'admission visé (M1 ou M2)
- **Une lettre de motivation comportant notamment le projet de formation du candidat à l'ENS Cachan.** Le candidat pourra joindre tout élément ou synthèse sur ses activités scientifiques antérieures.

Le jury pourra ainsi apprécier le parcours d'études supérieures et la motivation pour devenir élève normalien.

Chaque candidat doit constituer personnellement son dossier d'études supérieures et adresser l'ensemble des pièces demandées sous pli individuel (pas d'envoi groupé) de préférence en **recommandé avec accusé de réception, avec le bordereau « pièces justificatives »** extrait de l'application d'inscription du SCEI et toutes les pièces demandées, avant le **03 février 2012** délai de rigueur à l'adresse suivante :

  
C A C H A N



École normale supérieure de Cachan  
Service concours - « second concours »  
61, avenue du Président Wilson  
94235 Cachan cedex